



Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes

Conseil Interrégional Ile de France – la Réunion

5 rue Francis de Pressensé - 93210 La Plaine Saint Denis - 01 48 22 82 82 - cro.idf@ordremk.fr  
Siret 499 474 013 00012 - APE : 9412 Z

Infos conseillers CIROMK IdF- La Réunion, 04 juin 08

Chères consoeurs, chers confrères élus du CIROMK IdF- La Réunion,

A 15 jours de notre séance plénière, je reviens vers vous pour quelques informations concernant nos dossiers en cours.

Vous aurez dans les jours qui viennent dans vos boîtes aux lettres les documents utiles pour notre 1<sup>ère</sup> séance plénière dans nos locaux ! Nous aurons donc le plaisir de dévoiler notre plaque entre nous, avant d'organiser une inauguration après la trêve estivale.

Une période nouvelle s'ouvre donc à nous, un peu moins d'un an après notre élection, et nous allons enfin pouvoir déployer des chantiers jusqu'ici difficiles à mettre en place, inscrire le Conseil Interrégional dans le paysage des Masseurs Kinésithérapeutes franciliens...et Réunionnais... Vous aurez donc tout loisir de faire des propositions pour que nous lancions des projets le 26 juin.

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos éventuels dossiers en amont de la réunion, afin que nous puissions les intégrer à l'ordre du jour.

#### Les travaux

La moquette doit être livrée en fin de semaine, et posée en début de semaine prochaine. La salle du tribunal commence à prendre forme, le plafond n'est pas encore livré, mais nous l'attendons dans les jours prochains.

#### Trésorerie

Après plusieurs sollicitations faites auprès du CNOMK, et une visite avenue Niel où j'ai pu m'entretenir avec Yvan Tourjansky, je peux vous annoncer le versement d'une partie des fonds attendus pour notre budget 2008. Gildas vous fera une présentation complète de notre trésorerie ainsi qu'un point budgétaire précis le 26.

#### DEMK

Nous suivons de prêt le dossier du DEMK. N'hésitez pas, si vous le désirez, à vous faire connaître de la DRASSIF afin de solliciter une participation aux jurys qui étudieront les soutenances de mémoire. La circulaire ministérielle parue hier précise les modalités de déroulement des épreuves, et nous pouvons nous satisfaire de la présence de 2 MK dans chaque jury.

Je vous rappelle que vous pouvez à loisir me contacter par téléphone au 0674749191, ou joindre Eric Delezie au 0674749595, si vous désirez aborder un point particulier en amont de notre Conseil.

Je vous souhaite tout le courage nécessaire pour étudier les dossiers que nous vous transmettons, afin que notre conseil soit riche de débats constructifs, et que nous abordions notre seconde mi-temps avec la sérénité la plus grande.

Très fraternellement

Dominique Pelca